

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 9 septembre 2011

L'an deux mille onze et le vendredi neuf septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Claire GINIER, Serge GOUT

Procuration : Jean Paul MARTIN donne procuration à Daniel MEYNADIER

Absent excusé : Johan VALMALLE

Monsieur GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Après lecture les comptes-rendus des 10 et 17 juin 2011 sont adoptés à l'unanimité.

Litiges voiries des Ablatats et Massevaques

- La Sous-préfecture de Florac a adressé un courrier à M. le Maire nous informant qu'il a été saisi par M et Mme Bouteiller sur : la cession d'une portion du chemin communal bordant leur habitation, de la parcelle n°1449 située devant leur garage, et du passage près de l'entrée ouest de leur maison. Le Conseil réaffirmant ses positions, une lettre réponse sera envoyée au sous préfet.
- Lettre Cabanel :
 - chemin fontaine par la commune
 - rencontre avec Roland Fort prochainement
 - Lettre réponse
- Massevaques : rencontre du mois d'août avec M. et Mme BRUNO. Une proposition orale a été faite par M. BRUNO sur une éventuelle donation à la commune des aménagements réalisés sur la voie communale. En l'absence pour l'instant de réponse formelle la remise en état de la voie communale reste la position du Conseil.

Décision Modificative du Budget de l'eau

- Analyse d'eau pour la mise aux normes des captages

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
658 : +1797.68 €	
023 : - 1797.68 €	
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2315 : - 1797.68 €	021 : - 1797.68 €

- Participation SIAEP cause Méjean

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
628 : -952 €	
658 : +952 €	
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement

- Redevance pollution

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
- 658 : -797 €	
- 701249 : +797 €	
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement

Vote à l'unanimité.

Droit de préemption des terrains sur la commune

Le conseil adopte le principe de droit de préemption. Au prochain conseil, une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) sera étudiée afin que le conseil puisse prendre une délibération dans ce sens. Il va de soi que le conseil se prononcera pour mettre en œuvre ou pas son droit de préemption au cas par cas en fonction des ventes effectuées dans cette zone.

Vente de la section du hameau de Rousses

A l'unanimité le conseil vote favorablement pour la vente de la parcelle n° A 761 de la section du hameau de rousses pour la commune à un prix de 1€ symbolique avec dispense de paiement. Cette vente étant d'utilité publique (l'enfouissement du réseau électrique) ne nécessite pas le recueil de l'assentiment des habitants.

Achat de la section du hameau de Rousses

A l'unanimité le conseil vote favorablement à l'achat de la parcelle n° A 761 de la section du hameau de rousses pour la commune à un prix de 1€ symbolique avec dispense de paiement pour une utilité public : l'enfouissement du réseau électrique.

Convention ERDF

Le conseil donne à l'unanimité l'autorisation de signature au Maire pour les conventions de servitudes pour l'enfouissement du réseau électrique au niveau de l'espace public et de la parcelle A761.

Travaux de Raccordement au réseau d'eau potable

A l'unanimité le conseil vote les modifications du contrat pour la demande de raccordement au réseau d'eau. Modification des articles 1 et 2. En particulier, le demandeur devra fournir le caisson (abris du compteur) avant les travaux.

Le conseil adopte à l'unanimité le tarif du raccordement fixé à 400 € (compteur compris).

TLA (Taxe Locale d'Aménagement)

Afin de remplacer la TLE, le conseil adopte pour la TLA le même taux (3%) pendant 3 ans (jusqu'au 31-12-2014). Le Conseil déterminera à une prochaine réunion les exonérations applicables à la TLA, dans le même esprit que celles qui avaient été arrêtées pour la TLE.

Questions diverses

Devenir de l'école : Une réflexion est engagée

Point de situation de la Via Ferrata et du Tapoul au 31 août 2011 : Les recettes enregistrées à cette date sont largement supérieures à celles prévues au budget 2011.

Maison Valmalle : voir CAUE et la récupération de la compétence immobilière par la commune.

Ralentisseur : Problèmes de ralentissements dans la traversée de la commune. M. FAGES sera consulté afin d'envisager différentes solutions.

VTT : L'étude a identifié 4 pôles dont Rousses. Il est proposé 3 circuits au départ de Rousses.

Création Poste Ménage : Création d'un poste de ménage comprenant 2h/mois de ménage pour le foyer et 2h/mois de ménage pour la mairie jusqu'au 30/12/2012. Des lettres seront adressées aux possibles intéressés.

CAE : Après entretien avec une personne intéressée par le CAE, si cette personne est éligible au CAE elle sera employée par la communauté de communes.

Prime IAT (Indemnité d'Administration et de technicité) : En remplacement des primes de paniers le conseil municipal décide que la somme de l'IAT sera comprise entre 150 et 200€.

CNAS : Afin de valider par le conseil ce qui existe dans les faits le conseil délibère pour que Monsieur Bergère soit correspondant CNAS des agents.

Internet : Une lettre devra être envoyée pour renforcer la demande d'Annick Argenson pour sa connexion Internet, avec une copie au Conseil Général et au conseil Régional.

Pont de Rousses : Une pierre est descellée. Il faudrait avertir le conseil Général

Évacuation des eaux usées de la Ruche :

Divers travaux : Elaguer le cerisier situé en contrebas du foyer et voir avec les gérants de la Ruche le problème d'écoulement de l'eau pluviale.

Captage de Montcamp : voir Sébastien à son retour.

Route de Montcamp : compactage et balayage au retour de Sébastien.

La séance est levée à 1h45.